

Angers, le 27 janvier 2012

Communiqué de Presse

CJD Angers : portrait d'une entreprise ADHERENTE pas comme les autres !

L'entrepreneur d'aujourd'hui n'est pas forcément celui auquel vous pensez !
Derrière le costume se cache parfois une entreprise un peu différente.

Le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) prône depuis longtemps un engagement social et sociétal et s'ouvre aux entrepreneurs à but social. A Angers, portrait d'une entreprise différente :

AITA, Association d'insertion par l'activité économique de personnes en difficulté d'accès à l'emploi.

Chiffres clés : 1 million d'euros de CA et 32 Emplois Equivalent Temps Plein

AITA propose ses services aux particuliers (mise à disposition de personnel pour le ménage ou repassage) **et aux entreprises** (secteur du BTP et de l'industrie). Au delà de leur mission, **les salariés sont accompagnés par l'association afin de lever les freins éventuels qui pénalisent leur recrutement** : souci de logement, difficulté dans la mobilité, solution pour la garde de leurs enfants, formation aux outils permettant de faciliter la recherche d'emploi et l'insertion professionnelle.

Un exemple : Mise à disposition de scooters et voiturette sans permis pour se déplacer :

En 2009, l'AITA a acheté des 5 scooters et une voiturette sans permis pour permettre de faciliter le déplacement des salariés quand la mission ne permet pas d'utiliser les transports en commun (horaires décalés, absence de lignes de bus, ...). Les femmes apprécient le service de la voiturette, plus accessible que le scooter.

Une association qui ne vit pas de subvention !

L'AITA est agréé par l'UT 49, de la Direccte et le pôle emploi. Pour assurer son fonctionnement, l'entreprise ne compte pas sur l'argent public puisqu'elle ne reçoit que 11 000 euros de subventions à l'année pour cette mission d'accompagnement (subvention en baisse chaque année !) Rapporté au chiffre d'affaires annuel (1 million d'euros, le montant des fonds publics reste marginal).

Une association qui affecte ses bénéfices au profit du développement

A but non lucratif, l'association peut faire des profits mais elle réinvestit la totalité dans le développement de la structure. Elle peut aussi abonder un fond de dotation auquel elle est adhérente pour investir ensuite dans les projets d'autres structures ayant des buts sociaux comparables.

Rencontre avec Cyril Seurat DIRECTEUR DE L'AITA ET membre du CJD Angers

Directeur d'une association et membre du CJD Angers, pouvez nous expliquer pourquoi ?

Je suis directeur d'une entreprise à statut associatif. Le développement de notre association, comme pour toute entreprise, est garant de sa bonne santé. Elle a besoin d'un esprit d'entrepreneur à sa tête. **Le CJD m'a permis de développer mes compétences de chef d'entreprise**, développer et mettre en place une stratégie, comparer avec les actions engagées par des structures d'entreprises de taille similaire, ... Par ailleurs, je fais partie d'un groupe de réflexion au niveau national. Notre objectif est de démontrer que le mouvement du CJD peut être un acteur de la lutte contre l'exclusion et un moteur du développement de l'entrepreneuriat social en France. L'échange entre des entreprises sous différents statuts (SA, Sarl...et statut associatif) est enrichissant. Croiser les visions permet aussi d'avancer et cette pratique devrait se développer davantage

À PROPOS DU CJD : 73 ANS D'ENGAGEMENT

Créé en 1938 pour réhabiliter la fonction patronale, les membres du CJD se forment au métier de "dirigeant-entrepreneur" soucieux de rendre leur entreprise à la fois plus humaine et plus compétitive. Le président national, Michel MEUNIER, élu pour un mandat de deux années engage le mouvement tout entier à : « mettre l'économie au service de la vie en intégrant les éléments du vivant comme autant d'éléments indissociables à notre survie et à un développement pérenne de l'homme ». Le CJD compte aujourd'hui plus de 4 500 chefs d'entreprise et cadres dirigeants en France, 10 CJD à l'international et 25 correspondants dans le monde. À ce jour, plus de 75 000 chefs d'entreprises toujours en activité sont passés par le CJD. Mouvement indépendant et en expérimentation constante, le CJD a toujours alimenté les réflexions et influencé

Contact presse : Laurence Moulin 06 87 22 46 58 www.cjdangers.com - cjdangers@gmail.com